TRASTOUR, EDWARD — Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain îlot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Congrès, Washington, Verton et Force, désigné comme l'Ilot No. 1231, le dit îlot No. 1231 mesure 197 pieds sur 341 pieds.

TRASTOUR, EDWARD — Taxe de 1880, montant à 15c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la troisième division de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Antonia, St. Bernard, Libéral et Force, désigné comme étant la No. 9 de l'Ilot No. 1177, le dit îlot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

TARARY, P. A. — Taxe de 1880, montant à 8c

Un certain îlot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lesseps, Pelegan, Mandel et Bolivar, désigné comme l'Ilot No. 2851, le dit îlot No. 2851 mesure 314 pieds sur 200 pieds.

TARARY, P. A.—Taxe de 1880, montant à 5c

Un certain îlot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Casanova, Pelegan, Fey et Bolivar, désigné comme l'Ilot No. 2850, le dit îlot No. 2850 mesure 341 pieds sur 120 pieds.

TAYLOR, JOHN F.—Taxe de 1880, montant à 60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face à la partie du détroire du Bayou St. Jean, entre le Bayou St. Jean et les Champs Elysées; la dite portion mesure 66 pieds de face au Bayou St. Jean sur 130 pieds de profondeur.

TAYLOR, JOHN F.—Taxe de 1880, montant à 60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Lepeyrous, Onnaga, Johnson et Galvez, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1637; la dite portion de terre mesure 84 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 107 pieds de profondeur.

TREME, MARY ANN—Taxe de 1880, montant à $1 32

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues St. Claude, Piété, Louisa et Rampart, désigné comme lot No. 15 de l'Ilot No. 361; le dit lot No. 15 mesure 29 pieds de face à la rue St. Claude sur 120 pieds de profondeur.

THERNET B. — Taxe de 1880, montant à 90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Port, St. Ferdinand, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 6 de l'Ilot No. 1224; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Port sur 131 pieds de profondeur.

THERARD, J. O.— Taxe de 1880, montant 30c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bagatelle, Esplanade, Derbigny et Villere, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilot No. 910, les dits lots Nos. 1 et 2 formant l'encoignure des rues Bagatelle et Josephine et mesurant 63 pieds de face à la rue Bagatelle sur 123 pieds de profondeur.

THERARD, J. O.— Taxe de 1880, montant à 30c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Esplanade, Derbigny, Villere et Columbus, désignés comme lots Nos. 3, 4 et 5 de l'Ilot No. 1017, les dits lots mesurant 63 pieds de face à la rue Esplanade sur 123 pieds de profondeur.

THERARD, J. O.— Taxe de 1880, montant à 30c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Esplanade, Derbigny, Villere et Columbus, désignés comme lots Nos. 6, 7 et 8 de l'Ilot No. 1018, les dits lots mesurant 63 pieds de face à la rue Esplanade sur 123 pieds de profondeur.

THEVENOT, G.—Taxe de 1880, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Lepeyrous, Onnaga, Johnson et Galvez, désignées comme une portion de l'Ilot No. 1637; la dite portion de terre mesure 84 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 107 pieds de profondeur.

THOMAS, MARY ANN—Taxe de 1880, montant à $1 32

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Port, Claiborne, Bienville et Robertson, désigné comme lot No. 1; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Port sur 120 pieds de profondeur.

THOMAS, DR. P. F.—Taxe de 1880, montant à 30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Clouet, Villere, Montégut et Chalmette, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1274; la dite portion de terre mesure 84 pieds de face à la rue Clouet sur 120 pieds de profondeur.

THOMAS, DR. P. F.—Taxe de 1880, montant à 10c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Clouet, Villere, Montégut et Chalmette, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1274; la dite portion de terre mesure 84 pieds de face à la rue Clouet sur 120 pieds de profondeur.

THOMAS, DR. P. F.—Taxe de 1880, montant à 10c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Broad, Villere et Bruxelles, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1308; la dite portion de terre mesure 84 pieds de face à la rue Broad sur 134 pieds de profondeur.

THOMAS, DR. P. F.—Taxe de 1880, montant à 60c

Trois certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Broad, Villere et Bruxelles, désignées comme une portion de l'Ilot No. 1308; la dite portion de terre mesure 84 pieds de face à la rue Broad sur 134 pieds de profondeur.

THOMAS, VVE LEON—Taxe de 1880, montant à $1 80

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bagatelle, Josephine, St. Antoine et Célestine, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilot No. 910, les dits lots Nos. 1 et 2 formant l'encoignure des rues Bagatelle et Josephine et mesurant 63 pieds de face à la rue Bagatelle sur 123 pieds de profondeur.

THOMAS, MARIE J.—Taxe de 1880, montant à $4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Casanova, Dauphine, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 9 de l'Ilot No. 1029; le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Casanova sur 120 pieds de profondeur.

THOMAS, DR. P. F.—Taxe de 1880, montant à 10c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Clouet, Villere, Montégut et Chalmette, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1274; la dite portion de terre mesure 84 pieds de face à la rue Clouet